



Document de référence

MISE EN CANDIDATURE

# GALA

## RECONNAISSANCE

A stylized human figure logo consisting of a yellow circle for the head and a yellow, teardrop-shaped body.

28 OCTOBRE 2021

PRÉSENTATEUR OFFICIEL



MRC DE ROUSSILLON

# Table des matières

<b>Mission du Gala Reconnaissance</b>	<b>2</b>
<b>Avantages au dépôt de candidature</b>	<b>3</b>
<b>Dates importantes à retenir</b>	<b>2</b>
<b>Conditions d'admissibilité</b>	<b>4</b>
<b>Description des catégories</b>	<b>5</b>
<b>1. Nouvelle entreprise</b>	<b>5</b>
<b>2. OBNL et organisme d'économie sociale</b>	<b>5</b>
<b>3. Commerce de détail, de gros et de distribution — 10 employés et moins</b>	<b>6</b>
<b>4. Commerce de détail, de gros et de distribution — 11 employés et plus</b>	<b>6</b>
<b>5. Hébergement, restauration, récréotourisme</b>	<b>6</b>
<b>6. Entreprise de service</b>	<b>7</b>
<b>7. Entreprise manufacturière, agroalimentaire, industrielle</b>	<b>7</b>
<b>8. Entreprise de la construction</b>	<b>7</b>
<b>9. Entreprise de l'année</b>	<b>7</b>
<b>10. Distinction : Entreprise coup de cœur de l'année</b>	<b>8</b>
<b>11. Distinction : Personnalité d'affaires de l'année</b>	<b>8</b>
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>9</b>
<b>Confidentialité</b>	<b>10</b>
<b>Exclusions</b>	<b>10</b>
<b>Annexes</b>	<b>11</b>
<b>Formulaire de candidature</b>	<b>11</b>
<b>Section 1 — Identification de l'entreprise</b>	<b>11</b>
<b>Section 2 — Questions à développement</b>	<b>12</b>
<b>Explications de la grille d'évaluation</b>	<b>13</b>
<b>À retenir</b>	<b>14</b>
<b>Attestation de santé financière</b>	<b>15</b>
<b>Autorisations et Engagements</b>	<b>16</b>
<b>Récapitulatif des documents qui doivent être fournis</b>	<b>17</b>

## Mission du Gala Reconnaissance

Le Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon est l'occasion de reconnaître les efforts et la résilience de tous ceux et celles qui, par leurs engagements et leurs actions ont su se démarquer au cours de la dernière année et figurent comme source d'inspiration pour leurs pairs.

Par cet événement attendu depuis maintenant 2 ans, nous souhaitons faire connaître à la communauté d'affaires qu'est la nôtre toute la détermination mise en œuvre par les gens d'affaires du territoire, ainsi que souligner l'impact positif des efforts de ceux-ci.

## Une année exceptionnelle

Une année exceptionnelle s'est écoulée et les entrepreneurs ont dû faire preuve de force, de créativité, de patience, ainsi que démontrer une grande capacité d'adaptation et de résilience. Par cette édition aussi spéciale que l'année que nous venons de traverser, nous souhaitons mettre en lumière ces réussites et les célébrer avec vous.

L'événement représente une occasion spéciale, riche en émotions, qui se déroule dans une ambiance festive et par conséquent, une soirée prestigieuse où se réunissent les membres de notre communauté d'affaires pour souligner la prospérité de notre région.

Au moment d'écrire ces lignes, en raison des mesures sanitaires en vigueur, nous ne pouvons affirmer hors de tout doute quel sera le format du Gala (en présentiel ou formule hybride).

## Dates importantes à retenir

- Ouverture de la période de candidature : 27 septembre 2021
- Fermeture de la période de candidature : 10 octobre 2021
- Annonce des finalistes : 14 octobre 2021
- Gala : 28 octobre 2021

# Avantages au dépôt de candidature

Le Gala Reconnaissance souligne les efforts et la réussite des entreprises établies sur le territoire de la CCIGR.

Être candidat au Gala Reconnaissance c'est donc :

- Obtenir de la reconnaissance par vos pairs;
- L'occasion pour faire le bilan de vos accomplissements et réussites des dernières années;
- Solidifiez vos liens avec votre équipe et partenaires de succès en partageant votre fierté et en reconnaissant leur apport au fil des ans;
- Présenter vos plus grandes réalisations, vos valeurs, votre vision et vos compétences;
- Valoriser votre développement;
- Participer au développement économique de la région;
- Inspirez d'autres entrepreneurs à entreprendre le processus!

De plus, vous bénéficierez d'une crédibilité et une visibilité importante auprès de la communauté d'affaires et des citoyens grâce à une couverture médiatique, notamment :

- Lors de l'affichage et de la représentation de tous les finalistes, lors de l'annonce des finalistes, prévu le 14 octobre 2021
- Par l'entremise de photos et publication diverses (web, médias sociaux et journaux)
- Lors du Gala prévu le 28 octobre 2021 :
  - Présentation des finalistes et dévoilement des gagnants;
  - Prise de photos en présence d'un partenaire (pour les gagnants seulement);
  - Diffusion médiatique variée (médias sociaux, infolettre, journaux locaux, site Web).

# Conditions d'admissibilité

L'entreprise doit :

- Être membre en règle de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon à la date de clôture des mises en candidature, soit le 10 octobre 2021, 23h59.
- Avoir un établissement d'affaires sur le territoire de la CCIGR, soit Châteauguay, Léry, Mercier, Saint-Isidore, Saint-Urbain-Premier, Sainte-Martine, Candiac, Delson, Hemmingford, La Prairie, Saint-Constant, Saint-Édouard, Saint-Mathieu, Saint-Michel, Saint-Patrice-de-Sherington, Saint-Philippe, Saint-Rémi, Sainte-Catherine, Sainte-Clotilde.
- Être une entreprise privée (dont le capital n'est pas contrôlé, directement ou indirectement, par une société d'état), OU un organisme à but non lucratif (pour la catégorie OBNL).
- Avoir dûment complété son dossier de candidature, incluant le formulaire (un dossier de candidature par catégorie, jusqu'à concurrence de 3).
- Démontrer une bonne santé financière en faisant signer l'attestation fournie en annexe, soit par un comptable, un banquier ou un directeur de comptes qui ne travaille pas au sein de votre entreprise.
- S'engager à être présent au Gala Reconnaissance 2021 (si elle figure parmi les finalistes).

# Description des catégories

Le jury décernera le prix « Entreprise de l'année » à une entreprise parmi tous les entreprises finalistes (maximum 3 finalistes par catégorie, pour un total de 30 finalistes). En ce qui concerne le prix « Coup de cœur du public », tous les membres de la CCIGR, ainsi que le grand public, seront invités à voter pour leur coup de cœur parmi les entreprises finalistes de chaque catégorie lors de l'annonce le 14 octobre 2021. Par la suite, une campagne sera lancée afin que le public vote pour leur entreprise coup de cœur sur le site Web de la CCIGR. Le public aura jusqu'au 27 octobre à midi pour voter.

## 1. Nouvelle entreprise

**Objectif :** Reconnaître les nouvelles entreprises qui se sont distinguées par leur sens de l'entrepreneuriat, leurs réalisations, la création d'emplois, l'impact économique par ses activités et ses pratiques d'affaires.

**Critères d'admissibilité :** L'entreprise doit avoir été fondée après le 1er septembre 2018 et doit avoir effectué un exercice financier complet (12 mois). L'entreprise démontre des perspectives de développement à long terme. Elle se démarque par son dynamisme, la performance de ses opérations, sa croissance, sa créativité et son intégration dans le marché.

## 2. OBNL et organisme d'économie sociale

**Objectif :** Reconnaître les entreprises d'économie sociale ou les organismes à but non lucratif qui se distinguent par leur implication dans la communauté, leurs réalisations, leurs activités et services, leur modèle de gestion, l'originalité de leurs méthodes de financement et par l'importance de leur implication dans leur communauté.

**Critères d'admissibilité :** L'entreprise ou l'organisme doit principalement assurer son financement par ses membres ou ses activités. Des aides gouvernementales sont également acceptables. Ils répondent à un besoin individuel ou collectif et respecte le processus de gestion démocratique.

**3. Commerce de détail, de gros et de distribution — 10 employés et moins**  
**Objectif :** Reconnaître les commerces qui se distinguent par leurs activités de marketing, la connaissance de leur clientèle et leur implication dynamique dans la région. Souligner une entreprise qui s'adapte à la concurrence, innove dans sa gamme de produits et/ou de services et répond aux besoins de sa clientèle.

**Critères d'admissibilité :** Commerce de détail, de gros, ou de distribution franchisé, privé ou faisant partie intégrante d'une bannière, comptant 10 employés et moins, et dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises, généralement sans transformation.

**4. Commerce de détail, de gros et de distribution — 11 employés et plus**  
**Objectif :** Reconnaître les commerces qui se distinguent par leurs activités de marketing, la connaissance de leur clientèle et leur implication dynamique dans la région. Souligner une entreprise qui s'adapte à la concurrence, innove dans sa gamme de produits et/ou de services et répond aux besoins de sa clientèle.

**Critères d'admissibilité :** Commerce de détail, de gros, ou de distribution franchisé, privé ou faisant partie intégrante d'une bannière, comptant 11 employés et plus, et dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises, généralement sans transformation.

**5. Hébergement, restauration, récréotourisme**  
**Objectif :** Reconnaître les entreprises dans le domaine de l'hébergement/hôtellerie, de la restauration ou du récréotourisme qui se distinguent par la qualité de leurs services, s'adaptent à la concurrence, innover dans leur gamme de produits et/ou de services et répondent aux besoins de la clientèle.

**Critères d'admissibilité :** Entreprise, dont les principales activités s'effectuent dans le domaine de l'hébergement/hôtellerie, la restauration et/ou le récréotourisme (concerts, activités de plein-air, etc.).

## **6. Entreprise de service**

**Objectif :** Reconnaître les entreprises de services qui se distinguent par la qualité de leurs services et produits, la performance de l'ensemble de la gestion de l'entreprise, l'efficacité des opérations, leurs perspectives de développement, leur gestion des ressources humaines, leurs projets en cours et la satisfaction de leur clientèle.

**Critères d'admissibilité :** L'activité principale de l'entreprise est d'offrir un service à sa clientèle.

## **7. Entreprise manufacturière, agroalimentaire, industrielle**

**Objectif :** Reconnaître les entreprises manufacturières, industrielles, ou qui œuvrent dans le domaine de l'agriculture/agroalimentaire et qui se distinguent par l'efficacité de leurs opérations, la réalisation d'investissements, la création d'emplois, leur croissance et l'innovation dans le domaine d'expertise.

**Critères d'admissibilité :** Les activités principales de l'entreprise doivent être reliées à la production ou la transformation d'un produit.

## **8. Entreprise de la construction**

**Objectif :** Reconnaître les entrepreneurs et les entreprises reliées au domaine de la construction (plomberie, électricité, etc.) qui se distinguent par leurs réalisations, leur croissance et leur impact sur le territoire.

**Critères d'admissibilité :** Les principales activités de l'entreprise ou de l'entrepreneur doivent être directement reliées au domaine de la construction.

## **9. Entreprise de l'année**

**Objectif :** Reconnaître une entreprise parmi les finalistes s'étant démarquée durant la dernière année, spécialement dans le contexte de la pandémie. Cette catégorie récompense une entreprise qui a su faire une différence, par sa créativité, sa capacité d'adaptation, et son évolution malgré les obstacles.

**Critères d'admissibilité :** Être finaliste du Gala Reconnaissance 2021.

**\*VOTE DU JURY**



# HORS CATÉGORIE

## 10. Distinction : Entreprise coup de cœur de l'année

Cette distinction est attribuée à une entreprise désignée par le vote du public, pour l'ensemble de son œuvre au cours de la dernière année.

**Critères d'admissibilité :** Être finaliste du Gala Reconnaissance 2021. Le lauréat sera désigné par les membres de la CCIGR ainsi que le public lors d'un vote en ligne.

**\*VOTE DU PUBLIC :** vote avant le Gala

## 11. Distinction : Personnalité d'affaires de l'année

Cette distinction est attribuée à une personnalité féminine ou masculine, s'étant particulièrement démarquée au cours de la dernière année par ses compétences entrepreneuriales, ses réalisations, son dynamisme, et son engagement social, corporatif ou personnel. Cette personne est engagée dans son milieu et participe activement à faire une différence dans sa région.

**Critères d'admissibilité :** Être finaliste du Gala Reconnaissance 2021.

**\*VOTE DU PUBLIC :** vote avant le Gala et lors de la soirée du Gala pour LA personnalité d'affaires de l'année.

**\*Le Lauréat ou la lauréate sera déterminé(e) par un comité spécial formé pour l'occasion.**

# Critères d'évaluation

Tous les dossiers présentés seront évalués selon des critères spécifiques. Les membres du jury prendront en considération plusieurs éléments dont le secteur d'activité et la grosseur de l'entreprise afin d'assurer une équité entre les différents types d'entrepreneurs. Leur évaluation se fera à l'aide d'une grille préétablie.

Afin d'assurer la transparence du concours, un jury, composé de gens d'affaires de la région, fera l'analyse des dossiers de candidature. Tous les membres du jury devront signer un engagement de confidentialité. Si un membre du jury se voit en conflit d'intérêt lors de l'analyse d'une candidature, il se retirera des discussions et des décisions concernant ladite candidature.

Toutes les candidatures soumises seront évaluées selon les règlements généraux et les critères spécifiques à chaque catégorie. Pour chaque dossier, les réponses aux questions ainsi que la qualité de présentation du dossier est prise en compte.

La chambre de commerce se réserve le droit de ne pas décerner de trophée dans une catégorie si les candidatures soumises ne respectent pas les critères d'évaluation. Elle se réserve également le droit de demander davantage d'informations afin de valider les candidatures.

**Un dossier de candidature incomplet ne sera pas analysé par le jury.**

# Confidentialité

Les informations présentées dans les dossiers de candidature seront traitées de façon confidentielle par les membres du jury ainsi que l'équipe de la permanence de la CCIGR, et elles serviront à l'analyse de la candidature. Tous ont signé un engagement de confidentialité ainsi qu'un engagement d'impartialité.

Les participants qui désirent récupérer leur(s) dossier(s) pourront le faire dès le 4 novembre 2021 à 9h au bureau de la CCIGR. Les dossiers seront conservés pour une durée de trente (30) jours, après quoi ils seront détruits suivant cette date.

# Exclusions

Ne peuvent pas se présenter et/ou être présentés :

- Les membres du jury;
- Les candidatures à titre posthume;
- Les lauréats des trophées d'excellence des deux dernières années, sauf si la candidature est présentée dans une autre catégorie;
- La présidente du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon;

# ANNEXES

## Formulaire de candidature

### Section 1 — Identification de l'entreprise

**\*\* Les réponses de cette section peuvent être rédigées de façon manuscrite**

1. Nom de l'entreprise

---

2. Adresse complète

---

3. Courriel

---

4. Nom du membre

---

5. Site Web

---

6. Numéro de téléphone

---

7. Catégorie pour laquelle vous déposez votre candidature

---

8. Secteur d'activité de l'entreprise

---

9. Nombre d'employés

---

10. Date d'entrée en activité de l'entreprise et NEQ

---



# ANNEXES

## Formulaire de candidature

### Section 2 — Questions à développement

**\*\*Les réponses de cette section doivent obligatoirement être rédigées à l'aide d'un logiciel ou d'un outil de traitement de texte.**

#### 1. Présentation de l'entreprise

Présentez brièvement votre entreprise : mission, historique, secteur d'activité, fonctionnement, produits et services, etc.  
(20%)

---

---

#### 2. Principales réalisations de l'entreprise ou du candidat depuis le début de la pandémie

Quelles sont les principales réalisations qui ont permis à votre entreprise de se démarquer au cours de la dernière année ? (Maintien ou création d'emplois, innovation, développement de nouveaux produits et/ou de services, investissement, différenciation avec la concurrence du même secteur, croissance des ventes, hausse de la clientèle et/ou d'exportations, adaptations depuis le début de la pandémie, etc.) (40%)

---

---

#### 3. Initiatives favorables à l'achat local

Avez-vous trouvé des moyens pour encourager ou promouvoir l'achat local au cours de la dernière année (20%)

---

---

#### 4. Entreprise de l'année

Pourquoi votre entreprise devrait-elle mériter le prix de l'entreprise de l'année ? (20%)

---

---



# Explications de la grille d'évaluation

Afin de vous aider à compléter votre formulaire, voici une grille détaillée des critères qui vous donnera quelques pistes de réflexion.

## 1. Présentation de l'entreprise

Le candidat dresse l'historique de son entreprise de façon concise, claire et chronologique. Le candidat décrit de façon spécifique la clientèle cible et les produits et services qu'il offre.

/20

## 2. Principales réalisations de l'entreprise ou du candidat depuis le début de la pandémie

Le candidat décrit les éléments suivants si applicables :

### - En termes de maintien et/ou création d'emplois

Stratégie(s) ou avantages(s) mis en place pour assurer le recrutement de la rétention des RH.

### - En termes d'innovation, développement de nouveaux produits et/ou services, investissements et différenciation avec la concurrence du même secteur

Le candidat démontre une capacité à gérer les risques et persévère malgré les embuches. Augmentation de l'inventaire, ouverture de nouveaux bureaux ou de nouvelles succursales. Actions visant le développement de l'entreprise, par exemple projets d'investissements, développement ou amélioration de produits, introduction de nouveaux produits, développement de nouveaux procédés, innovations de commercialisation ou innovations organisationnelle (de gestion), nouvelles stratégies marketing, etc.

/40

### - En termes de croissance des ventes, hausse de la clientèle et/ou d'exportation

Le candidat indique s'il y a eu augmentation du chiffre d'affaires et une expansion. Il mentionne des indices de croissance (financier) et rayonnement des ventes. Le candidat démontre qu'il a augmenté son rayonnement et développé sa clientèle cible et ses activités.

### - En termes d'adaptations effectuées par votre entreprise depuis le début de pandémie ayant eu des retombées positives.

Le candidat démontre les adaptations qu'il a effectué afin de développer ou maintenir une offre de services et l'aspect positif généré. (Ex : rétention du personnel, fidélisation des clients, opportunités d'affaires, flexibilité, diversification des secteurs d'activités)

### Autres informations pertinentes liées à ses réalisations



# Explications de la grille d'évaluation

Afin de vous aider à compléter votre formulaire, voici une grille détaillée des critères qui vous donnera quelques pistes de réflexion.

## 3. Initiatives favorables à l'achat local

L'entreprise démontre comment elle a su encourager ou faire la promotion de l'achat local (soutien des entreprises de la région en consommant des produits et services sur le territoire de la CCIGR, ou encourage son personnel à le faire) autant dans ses actions concrètes que les valeurs véhiculées.

/20

## 4. Entreprise de l'année

Le candidat explique précisément ce qui le distingue des autres, et ses accomplissements pour l'année 2020-2021. Il mentionne clairement pour l'entreprise mérite de recevoir le prix de l'entreprise de l'année.

/20

## À retenir

- **L'attestation de santé financière** est une condition d'admissibilité.
- Vous pouvez obtenir un **BONI jusqu'à 5%** en fournissant des **éléments du portfolio**.
- La pondération de la question 3 est laissée à la discrétion du jury, en tenant compte de l'ensemble des réponses.





## Attestation de santé financière

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Lieu) (Date)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'un dépôt de candidature pour le Gala Reconnaissance 2021, nous désirons vous confirmer la bonne santé financière de

\_\_\_\_\_  
(NOM DE L'ENTREPRISE OU DU CLIENT)

Le respect de notre engagement de confidentialité nous empêche toutefois de vous donner des informations précises sur son dossier financier. Cependant, si des informations supplémentaires vous étaient nécessaires pour compléter sa candidature, nous accepterons avec plaisir de vous les fournir, avec l'approbation de notre client.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

\_\_\_\_\_  
Signature<sup>1</sup> :

\_\_\_\_\_  
Titre et nom de l'institution du signataire :

<sup>1</sup>Ce formulaire doit être signé par un comptable, un banquier ou un directeur de comptes qui ne travaille pas au sein de votre entreprise.



# Autorisations et engagements



J'autorise la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon à donner accès à mon dossier de candidature aux membres du jury et aux membres de la permanence de la chambre.



J'autorise la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon à utiliser les images soumises par mon entreprise ou organisme, sous forme de vidéos ou de photos, pour des fins de publication (documents imprimés ou électroniques, site Web, page Facebook et autres documents de même nature) dans le cadre du Gala Reconnaissance 2021.



Je m'engage à être présent au Gala Reconnaissance 2021, le 28 octobre prochain (si mon entreprise figure parmi les finalistes).



Je, soussigné(e), déclare que tous les renseignements fournis dans ce document sont exacts et au meilleur de ma connaissance. En signant le formulaire de mise en candidature, l'entreprise que je suis dûment autorisé(e) à représenter et moi-même s'engageons à ne faire aucune publicité en relation avec le concours et sa mise en candidature avant le 10 octobre 2021, lendemain de l'annonce officielle des finalistes. Toutes décisions relatives à ma candidature et à l'organisation du concours sont finales et sans appel.

---

Signature autorisée

---

Date



# Récapitulatif des documents qui doivent être fournis



- Formulaire de candidature rempli (Section 1 et 2)
- Formulaire d'autorisations signé
- Formulaire d'attestation de santé financière signé
- Logo de l'entreprise en format eps, ai ou psd.
- Éléments du portfolio (pour un boni d'un maximum de 5%)
- Facultatif : un maximum de deux (2) documents pertinents (article de presse, lettre de remerciement, lettre de félicitations d'un client ou d'un fournisseur, etc.) comprenant un maximum de deux pages chacun qui appuiera la candidature de votre entreprise.
- 6 à 10 photos (JPG) de bonne qualité où l'on voit votre entreprise ainsi que de votre environnement de travail. Par exemple, des photos de votre équipe, de la bâtisse, de vos produits, de vos réalisations, de vos bureaux, etc.
- Une brève description de votre entreprise (maximum 50 mots) qui sera lue le soir du Gala. Votre texte doit absolument inclure : le nom de votre entreprise, sa mission, ses valeurs, l'année de création, ses produits ou services offerts ainsi que les éléments qui vous démarquent.

